

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Permis de conduire : alerte nationale Les professionnels tirent la sonnette d'alarme

À l'approche des vacances d'été, les organisations représentatives des écoles de conduite – **MOBILIANs**, **UNIDEC** et **UNIC** – lancent un signal fort aux pouvoirs publics face à une crise sans précédent : **la pénurie dramatique de places d'examen au permis de conduire**.

Cette situation critique impacte l'ensemble des **12 700 écoles de conduite** en activité sur le territoire, ainsi que **des centaines de milliers de candidats**. Les délais pour obtenir une date d'examen explosent.

---

#### Des conséquences lourdes et immédiates

- **Une durée de formation à la conduite et un coût en forte hausse** : faute de disponibilités, les élèves doivent souvent financer **jusqu'à 37 heures de conduite**, voire **plus de 60 heures** dans certains départements pour avoir la possibilité de se présenter à l'examen pour la première fois et autant en cas d'échec.
- **De fortes inégalités territoriales** : ces écarts génèrent une **rupture d'égalité flagrante** entre les candidats, selon leur lieu de résidence.
- **Une précarité croissante** : certains renoncent au permis ou prennent le volant sans l'avoir obtenu, avec les risques que cela comporte pour eux comme pour les autres usagers.

---

#### Des solutions existent, mais restent ignorées

Depuis plus d'un an, les professionnels de l'enseignement de la conduite ont proposé des **mesures concrètes et partagées**, issues de groupes de travail rassemblant des centaines d'acteurs de terrain. Ces propositions visent à **fluidifier le système**, **améliorer la réussite** des candidats, **sans peser davantage sur les finances publiques** :

- Rehausser le volume d'heures minimum avant l'examen pour garantir une meilleure préparation.
- Réformer les épreuves moto : plus de plateaux par session, un volume accru de tests en circulation.

- Revoir la grille d'évaluation, notamment les critères d'élimination.
- Abaisser l'âge de l'apprentissage anticipé pour une formation plus progressive.
- Mettre en place un test préalable pour évaluer objectivement la préparation du candidat.
- Créer une **attestation temporaire de circulation** pour éviter les situations de blocage.

Ces solutions sont **documentées, réalisables et immédiatement applicables**. Pourtant, **aucune n'a été mise en œuvre**.

---

### Une équation intenable

En 2024, **1,567 million** de places d'examen ont été proposées. Il en faudrait **au moins 2,19 millions en 2025** pour faire face à l'augmentation du nombre de jeunes concernés, notamment en raison de la réforme abaissant l'âge du permis.

---

### Le permis : un levier d'accès à l'emploi et à la mobilité

- Sans permis, **pas d'emploi** pour des milliers de jeunes.
  - Sans solution, la formation s'appauvrit, les échecs se multiplient, et le coût flambe.
  - Le permis n'est **ni un luxe ni une formalité** : c'est un **outil fondamental d'insertion, de mobilité et de sécurité**.
- 

### Nos demandes : des mesures immédiates et concrètes

Nous voulons rencontrer le ministre François-Noël BUFFET et appelons l'État à agir sans attendre afin de :

1. Mettre en œuvre **les propositions portées par la profession**.
  2. Renforcer **les effectifs d'inspecteurs** ou élargir le recours aux examinateurs contractuels, augmenter le nombre d'examens pratique B par inspecteur dans tous les départements à 11 jours minimum par mois au lieu des 6 journées d'examens B maximum actuellement en place dans les départements en souffrance ;
  3. **Augmenter significativement le nombre de places d'examen**.
- 

### La détresse est à son comble

Élèves, parents, employeurs, enseignants de la conduite : **nous sommes tous à bout**. L'immobilisme alimente une profonde colère.

---

## Notre exigence : agir maintenant

A défaut de rencontrer le ministre Buffet dans les prochains jours, les organisations professionnelles prévoient de **lancer un mouvement national d'envergure à Paris dès la rentrée.**

Pour les organisations représentatives des écoles de conduite

*Le Président de MOBILIANs*

Patrice BESSONE

*Le Président de l'UNIC*

Benjamin PANIS

*La Présidente de l'UNIDEC*

Christelle OBERHOLZ

Pour les réseaux

*Le président de l'ANPER*

Patrice BESSONE

*Le Président des ECF*

Patrick MIROUSE

*Le président des CER*

Patrick CRESPO

Pour les éditeurs pédagogiques

*Le Directeur général ENPC-EDISER*

Antoine BEAUDONNET

*Le Directeur général CODES ROUSSEAU*

Olivier FRETAY